

Master mention **Viellissement, Sociétés, Technologie**  
spécialité **Gérontechnologie**

Diplôme national de l'Université de Grenoble



Grenoble  
Université Pierre-Mendès-France  
Sciences sociales & humaines

Domaines :

- Sciences Humaines et Sociales
- Science, Technologie, Santé

Co-habilité par l'UPMF et l'UJF  
Université de Grenoble



Université  
**Joseph  
Fourier**  
GRENOBLE

Ce diplôme s'obtient à l'issue de 2 années d'étude incluant :

- la [1<sup>ère</sup> année du master VST \(M1\)](#) ou d'un autre master ou équivalence (*voir plus loin: Accès*),
- puis la 2<sup>e</sup> année du master VST dans la spécialité Gérontechnologie, décrite ci-après.

## PRÉSENTATION

### Son organisation administrative

Le M2 Gérontechnologie est co-organisé par

- l'Université Joseph Fourier/UFR de Médecine
- l'Université Pierre-Mendès-France

et est adossé à la Structure Fédérative de Recherche [Santé et Société](#) de l'UPMF.

Responsable : Vincent RIALLE

maître de conférences-praticien hospitalier  
UJF, CHU de Grenoble

*Vice-président du Centre National de Référence Santé à Domicile et Autonomie  
Vice-président de la Société Française de Technologies pour l'Autonomie et de  
Gérontechnologie*

Domaines de formation : Sciences sociales, Gérontologie, Santé publique,  
Ingénierie et technologies, Technologies médicales.

Contacts :

- Administratif : [m2gerontech.scol@ujf-grenoble.fr](mailto:m2gerontech.scol@ujf-grenoble.fr)
- Pédagogique : [gerontechnologie@ujf-grenoble.fr](mailto:gerontechnologie@ujf-grenoble.fr)
- Lien : [www.ujf-grenoble.fr/formation/master/vst-gerontech](http://www.ujf-grenoble.fr/formation/master/vst-gerontech)

Niveau de recrutement : Bac+4. Durée des études : 1 an. Année post-bac de sortie :  
Bac+5

Accessible en Formation initiale et Formation continue (*cf. infra Accès*).

## Ses objectifs

Cette spécialité a pour but de former des professionnels performants dans la connaissance des technologies de santé à domicile et d'autonomie (gérontechnologies) et des conditions et moyens de leurs utilisations. Ils sont capables d'une part de développer une analyse de la perception et des usages de ces technologies par les publics âgés et les professionnels sanitaires et sociaux, d'autre part de concevoir et mettre en œuvre des applications pratiques répondant à des besoins spécifiques. En tant que master adossé à la [SFR Santé et Société](#), cette spécialité de formation est directement liée à l'activité menée au sein de l'axe Vieillesse, Longévité, Autonomie (dirigé par Catherine Gucher) de cette SFR.

## Son contexte

Divers acteurs publics ou privés font état des potentialités, souvent méconnues en gérontologie, de l'innovation technologique au service du bien vieillir. Par ailleurs, des dispositifs d'information, de formation et de facilitation des usages de ces ressources nouvelles se mettent en place en France, en Europe et dans de nombreux autres pays. Ces actions se développent sur un fond de mutation des conceptions et des pratiques dans de nombreux domaines de compétences tels que le maintien à domicile, la continuité des soins ville-hôpital, les services médico-sociaux et des services à la personne.

## Les compétences visées

- *Études de besoins* de la part des personnes âgées fragiles ou en perte d'autonomie, de leurs aidants familiaux, et des professionnels du soins ou de l'accompagnement, quels que soient les lieux de vie (domiciles, Établissements d'Hébergement de Personnes Âgées Dépendantes, logements-foyers...)
- *Évaluation* de l'acceptabilité et des divers services rendus (médico-social, économique, organisationnel...) par ces technologies et les fonctions qu'elles rendent possible.
  - Prise en compte de manière transverse des aspects éthiques, juridiques et déontologiques.
  - Méthodologie, conception et mise en œuvre de protocoles d'évaluation.
  - Conséquences et recommandations pour la conception, la dissémination et les bonnes pratiques professionnelles liées à leurs usages.
- *Conseil et intermédiation*. Une finalité majeure de cette spécialité est de former des professionnels capables de mettre en lien des besoins, de personnes âgées fragiles ou en perte d'autonomie vivant au domicile ou en institution, avec l'offre technologique actuelle, de plus en plus adaptée, diversifiée et disponible, mais qui reste encore peu connue, reconnue et exploitée faute de professionnels tels que celui que vous deviendrez à l'issue de ce master. Une part importante de votre valeur se situera aux interfaces entre :
  - La demande publique et le marché.

- Les besoins concrets des personnes, l'industrie, la recherche, et les dispositifs d'État ou de collectivités territoriales (qui connaissent aujourd'hui une forte évolution) : Agences Régionales de Santé, réseaux gérontologiques, Conseils généraux, Plans Alzheimer, etc.
- Les grands projets d'évolution nationale ou européenne, tels que le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique, l'économie "quaternaire" ou "de fonctionnalité", la Loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires, les programmes européens de technologies au service du bien vieillir, du dialogue social inter-génération, de la lutte contre l'isolement, etc.

Ce sont en effet dans ces interfaces que se concentrent aujourd'hui les plus forts besoins de compréhension et d'initiatives, et donc de compétences professionnelles visées par ce master.

- **Compréhension.** À l'heure où l'on pense plus à enseigner des techniques que des savoirs de fond permettant de bien se situer face aux urgences et aux besoins de notre temps, la spécialité Gérontechnologie ambitionne d'harmoniser deux facettes complémentaires de la compétence professionnelle : celle de la formation technique et celle du "travailler à bien penser" Pascalien.

- Les étudiants ainsi formés sont en capacité de favoriser d'une part le développement d'outils adaptés aux besoins des populations âgées et des politiques publiques de santé, d'autre part leurs usages pertinents et la prévention de dérives déshumanisantes toujours susceptibles de se développer.

## Stages

### *Stage obligatoire*

Type : « projet » ou « recherche » ; durée : 3 mois minimum.

Le stage constitue le lieu d'expérimentation de l'intervention professionnelle et le support de la rédaction du mémoire de fin de formation soutenu devant un jury formé d'un universitaire et d'un cadre du secteur professionnel.

### *Échanges internationaux*

Domaines Erasmus : Sciences sociales, Gérontologie, Santé publique, Ingénierie et technologies, Technologies médicales, Communication et sciences de l'information.

## ACCÈS

### Conditions générales d'admission :

Ce M2 est accessible à des étudiants en formation initiale ou continue.

- Tous les candidats doivent justifier de la validation d'un niveau Master 1 (180+60 crédits ECTS) ou équivalent.
- Recrutement sur dossier (CV complet plus lettre de motivation). Un projet précis avec sujet potentiel de stage voire un terrain de stage envisagé sera un "plus". Présentation orale possible en Juillet.

- Après examen du dossier et audition des candidats pré-sélectionnés, la commission de recrutement de la spécialité Gérontechnologie se prononce sur l'admission au vu de la réussite antérieure de l'étudiant, de son projet de formation et compte tenu des capacités d'accueil.
- Les étudiants devront maîtriser l'anglais (niveau B2).

Nombre de places dans le M2 : 20

### Accès en formation initiale

Les étudiants issus de chacune des filières disciplinaires mobilisées dans le master (Science sociales, Ingénierie et technologies, Santé publique, Technologies médicales, Communication et sciences de l'information) ou d'un autre cursus (Sciences économiques, gestion, marketing...) seront admis en fonction de leur projet professionnel. Les dossiers de candidature sont examinés par une commission *ad hoc* composée des responsables des spécialités et de deux enseignants autres.

S'adresser à : Facultés de Médecine et de Pharmacie, Scolarité 3<sup>e</sup> cycle, Domaine de la Merci, 38706 La Tronche Cedex.

Tél:[33] (0)4 76 63 75 32 ; e-mail : [m2gerontech.scol@ujf-grenoble.fr](mailto:m2gerontech.scol@ujf-grenoble.fr)

### Accès en formation continue

Dans le cadre de la formation continue, pourront être admis des professionnels intervenant dans le secteur gérontologique ou sensibilisés aux problématiques de la dépendance. Ils doivent obtenir une validation d'acquis de niveau bac+4 en mobilisant la VAPP ou la VAE. La formation continue vise particulièrement 4 profils de travailleurs dans une logique d'évolution des compétences: a) soignant, ergothérapeute, profession paramédicale, b) responsable de structure, directeur de maison de retraite, cadre de santé, c) ingénieur, chargé d'affaire dans le champ du vieillissement, d) éducateur, formateur.

- Le planning des enseignements est conçu de manière à faciliter la participation des professionnels, notamment par un regroupement des cours sur une semaine par mois durant 7 mois (la 4<sup>ème</sup> semaine de chaque mois).

S'adresser à : Antenne FORMATION CONTINUE SANTE, Facultés de Médecine et Pharmacie, Domaine de la Merci, 38706 LA TRONCHE Cedex

Tél. 04.76.63.71.76 ; e-mail : [Cathy.Hedouin@ujf-grenoble.fr](mailto:Cathy.Hedouin@ujf-grenoble.fr)

## PROGRAMME DE LA SPÉCIALITÉ GÉRONTECHNOLOGIE

(UE : unité d'enseignement ; CM = cours magistral ; TD, travaux dirigés)

**Semestre 3** (les semestres 1 et 2 correspondent à la 1<sup>ère</sup> année VST ou à son équivalence)

**UE 1 - Santé et vieillissement et approches psychologiques du vieillissement et de la vieillesse (24h CM - 3 crédits)**

Pathologies du vieillissement (8h CM)

Santé publique et santé communautaire (8h CM)  
Territoire et politiques de santé (8h CM)

**UE 2 - L'usager et les technologies (36h CM - 12h TD - 6 crédits)**

Usages et réception des technologies (8h CM)  
Les technologies : médiation et perturbations des systèmes familiaux (8h CM)  
Pédagogie des apprentissages (6h CM - 6h TD)  
Communication (6h CM - 6h TD)  
Recours et non recours (8h CM)

**UE 3 - Technologies et économie de la santé (48h CM - 5 crédits)**

Économie de la santé et des services (12h CM)  
Les marchés des technologies et la solvabilisation d'une clientèle (12h CM)  
Outils technologiques, habitat intelligent, domotique, architecture (12h CM)  
Évaluation (12h CM)

**UE 4 - Les conditions juridiques et éthiques du développement des technologies, pratiques professionnelles (36h CM - 12h TD - 5 crédits)**

Le cadre juridique (9h CM - 3h TD)  
Questions éthiques (9h CM - 3h TD)  
Identités et référentiels professionnels (9h CM - 3h TD)  
La coordination et le partage des données (9h CM - 3h TD)

**UE 5 - Outils (12h CM - 24h TD - 6 crédits)**

Méthodologie de mémoire (6h CM - 6h TD)  
Méthodologie d'enquête de terrain (12h TD)  
Méthodologie de projet (6h CM - 6h TD)

**UE 6 - Au choix (6h CM - 6h TD - 2 crédits) :**

Approfondissement méthodologie de recherche  
ou Méthodologie d'évaluation de la qualité

**UE7 - Anglais (18h TD - 3 crédits)**

## **Semestre 4**

**UE 8 - Mémoire et stage (30 crédits)**

Stage et projet de stage (10 crédits)  
Mémoire et soutenance (20 crédits)  
Durée minimale du stage : 3 mois.

**Nota Bene :**

- Les 4 UE suivantes sont communes aux trois spécialités de M2: UE 1 : Santé et vieillissement et approches psychologiques du vieillissement et de la vieillesse ; UE 5 – Outils (Méthodologie de mémoire, méthodologie d'enquête terrain, méthodologie de projet) ; UE 6 au choix entre : approfondissement méthodologie de recherche et méthodologie d'évaluation de la qualité ; UE7 – Anglais.

- Cette mise en commun repose également sur une mutualisation d'enseignements entre le master de sociologie et le master d'économie.

Pour toute question administrative : [m2gerontech.scol@ujf-grenoble.fr](mailto:m2gerontech.scol@ujf-grenoble.fr)

Pour question pédagogique : [gerontechnologie@ujf-grenoble.fr](mailto:gerontechnologie@ujf-grenoble.fr)

## ET APRÈS ?

### *Poursuite d'études*

Poursuite d'études possible en doctorat pour ceux qui ont opté pour la finalité recherche du Master. Nombreux projets de thèse possibles.

### *Insertion professionnelle*

Le développement et la banalisation des technologies d'information et de communication, l'augmentation des débits des réseaux, l'arrivée progressive de la télé-médecine (loi HPST, création des Agences Régionales de Santé), la structuration de la filière industrielle (Centre National de référence Santé à Domicile et Autonomie), les opérations "investissement d'avenir", etc., contribuent au développement de projets visant à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie.

Les débouchés professionnels de la spécialité Gêrontechnologie peuvent être aussi bien dans le domaine des institutions publiques que dans celui des secteurs associatif (services d'aide à la personne âgée) et marchand (industrie, offreurs de technologies et de services).

Le secteur marchand notamment est susceptible de rechercher des chargés d'affaires et des responsables de projets dans le domaine des technologies de santé à domicile et d'autonomie. Il s'agit par exemple de proposer aux clients, institutionnels ou privés, des solutions technologiques et de services à la personne rendus possibles grâce à des technologies innovantes.

## PARTENARIATS

### *Laboratoires*

AGIM	Laboratoire Age, Imagerie, Modélisation, FRE 3405 CNRS-UJF-EPHE	CNRS-UJF-EPHE-UPMF
PACTE	Politiques publiques, Action politique, Territoires	UPMF
CERAG	Centre d'Études et de Recherches Appliquées à la Gestion	
LPNC	Laboratoire de Psychologie et neurocognition	
LIP/P2CS	Laboratoire interuniversitaire de psychologie : personnalité, cognition, changement social	
ATMISS	Unité Fonctionnelle Alzheimer, Technologie et Méthodes d'Intervention Sanitaires et Sociales	CHU de Grenoble
LEM	Laboratoire d'Éthique Médicale	Univ. Paris-Descartes

## ***Structures Fédératives de Recherche, Centres experts nationaux, sociétés savantes***

Santé et Société	Structure Fédérative de Recherche Santé et Société (à laquelle est adossé le master)
INNOVACS	Structure Fédérative de Recherche Innovation, Connaissances et Société
CNR Santé	Centre National de Référence Santé à Domicile et Autonomie
CEN STIMCO	Centre Expert National en stimulation cognitive
Formatic Santé	Association pour le développement des nouvelles modalités de formation au service des professionnels de santé
SFTAG	Société Française de Technologies pour l'Autonomie et de Gérontechnologie
ASSISTH	Accessibilité et Systèmes de Suppléance aux personnes en situations de Handicap (société savante)

Les listes précédentes sont susceptibles d'évoluer, en particulier durant l'année 2012.

### **QUESTIONS FRÉQUEMMENT POSÉES**

#### ***Q1. Où se situe ce master ?***

À Grenoble (et son agglomération), une ville attrayante et dynamique située à 3h de Paris en train et dans l'une des plus belles régions du monde : les Alpes.

#### ***Q2. Quelles sont les spécialités de licences qui sont recrutés en 1ère année du master VST ?***

Réponse :

- Les étudiants en formation initiale issus de chacune des filières disciplinaires mobilisées dans le master (science sociales ou sciences médicales) seront admis de plein droit. Les étudiants issus d'un autre cursus (technologie, marketing...) pourront être admis en fonction de leur projet professionnel. Une activité même saisonnière dans le secteur gérontologique constituera un atout supplémentaire pour l'accès de ces étudiants.
- Dans le cadre de la formation continue, pourront être admis des professionnels intervenant dans le secteur gérontologique ou dans le secteur des politiques publiques, quelle que soit leur formation d'origine, à condition qu'elle puisse faire l'objet d'une validation de niveau bac +4 en mobilisant la VAPP ([télécharger le dossier](#)) (le dossier VAPP est à renvoyer avec le dossier de candidature) ou la [VAE](#). Un temps minimum d'exercice professionnel de 3 ans sera exigé.

Autrement dit : toutes les licences peuvent admettre ce master comme suite possible pour les étudiants, celles qui relèvent du domaine Sciences, technologie, santé étant plus particulièrement adaptées à la spécialité Gérontechnologie.



La réponse se trouve sur le site de la première année du master [Vieillessement, Sociétés, Technologie](#).

***Q3. Faut il avoir suivi la formation du master 1ère année pour accéder en M2 ?***

Réponse : non, cela n'est absolument pas indispensable (cf. question suivante).

***Q4. Dans ce dernier cas, pouvez vous me préciser quelles sont les formations de 1ère année de master qui peuvent être accueillies en 2ème année Gérontechnologie du master VST ?***

Réponse : Tout étudiant titulaire d'un master 1ère année ou d'une équivalence peut faire acte de candidature. Les détails des conditions et procédures sont indiquées sur le site du [Master mention Vieillessement, Sociétés, Technologie spécialité Gérontechnologie](#), sur :

[www.ujf-grenoble.fr/formation/master/vst-gerontech](http://www.ujf-grenoble.fr/formation/master/vst-gerontech)